52e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 14 4 AVRIL 1935

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

CHRONIQUE D'APOSTOLAT SOCIAL

SOMMAIRE

I. « ACTION CATHOLIQUE » ET ACTION POLITIQUE. — 1. Forme nouvelle d'un ancien grief. — 2. L'*Action catholique* sur le terrain civique. — 3. Les Jeunes et la Politique. — 4. Conclusions pratiques.

II. L'ESPRIT SOCIAL A TRAVERS LES REVUES. — La formation des Jeunes en vue de l'Action catholique : *Bulletin des Aumôniers de l'*A. C. J. F. ; — *Vie Intellectuelle ; — Prêtre et Apôtre.*

III. BIBLIOGRAPHIE. — 1. Union internationale d'Etudes sociales : *Code social.* — 2. Et. Gilson : *Pour un Ordre catholique.* — 3. Chanoine Desgranges : *La paix autour de l'Ecole.* — 4. R. P. de Ganay, S. J. : *Problèmes paysans et Apostolat spécialisé.* — 5. Georges Viance : *Préface à une réforme de l'Etat.* — 6. E. Lancelot : *Pour l'Ordre familial : Un plan, une organisation à réaliser.* — 7. Céline Lhotte : *Coins de rues.* — 8. *Unitas.* — 9. *Univers.*

§ I. — « Action catholique » et action politique

1. — L'heure n'a pas tardé, que nous pouvions prévoir en notre dernière Chronique, de revenir sur le sujet magistralement traité dans la *Vie Intellectuelle* du 25 septembre par le colonel Roullet. Le problème que pose à la conscience catholique notre participation à la vie de la Cité n'est pas nouveau. Ceux de nos confrères qui ont vécu, à qui l'expérience a laissé des souvenirs, ont déjà salué notre titre du sourire qu'on réserve aux vieilles connaissances ! Mais on ne saurait nier que la question présente à certaines heures un regain d'actualité. Les récents et violents soubresauts de notre vie nationale ne pouvaient pas ne pas avoir ce contre-coup. Partout on en discute, et pas seulement entre catholiques, puisque de droite et de gauche on nous prodigue à cet égard des conseils, nullement sollicités d'ailleurs et au surplus parfaitement contradictoires. Lors même qu'une certaine prudence, à vrai dire assez peu clairvoyante, nous inclinerait à laisser hors de cette Chronique un élément aussi important de l'actualité, nous n'aurions pas le droit d'oublier qu'il y a sur cette matière des enseignements autorisés qui nous dictent notre devoir. « L'Eglise, par la voix de la Papauté, se défend avec énergie de ne pas reconnaître l'importance *de la vraie, de la grande politique, celle qui est dirigée vers le plus grand bien et vers le bien commun, celui de la* πόλις, *de la* civitas, *de ce bien public qui est la* suprema lex, *autour duquel gravitent toutes les actualités sociales* [1]. » Il y aurait même pour nous, catholiques, à ne pas nous mettre en peine de l'Action politique dont l'Eglise nous fait un devoir, un danger d'autant plus redoutable que nous serions ainsi presque fatalement amenés à verser dans une politique bien différente, que notre foi chrétienne nous interdit. Laissant de côté, du moins pour l'instant, une discussion doctrinale dont l'occasion se représentera peut-être quelque jour, nous voudrions seulement aujourd'hui mettre nos lecteurs à même de répondre à certains reproches fort déplaisants qu'on nous a quelquefois adressés ces temps-ci.

Ils ne portent pas, directement du moins, sur la résistance que nous n'avons pas cessé d'opposer aux attaques d'une certaine politique contre l'enseignement de l'Eglise, contre sa doctrine et sa liberté. Directement, avons-nous dit : car même sur ce point, certains s'étonnent, feignent même de se scandaliser de l'esprit dans lequel l'Eglise entend que soit menée cette lutte, esprit fort différent de celui qui prévaut dans les bagarres du siècle. « Son regard s'élève toujours dans la direction de la foule hostile où paissent les brebis perdues... Grâce à elle, l'esprit de résistance ne cessera pas d'être marqué de sagesse et de charité. Pour l'Action catholique l'adversaire est toujours celui dont on voudrait faire l'ami de demain [2]. » De magnifiques victoires dont nous ne saurions perdre le souvenir crient assez haut que cet espoir n'est pas chimérique. Mais il est un grief plus radical que *la Croix* résumait ainsi :

« Alors que l'Action catholique doit rester en dehors des controverses et des luttes spécifiquement politiques (il s'agit de l'Action catholique envisagée dans son ensemble, comme organisation, et non de ses membres pris individuellement), nous avons vu des publicistes s'indigner que l'A. C. J. F. et que nos groupements de jeunesse catholique se soient tenus à l'écart des protestations et des bagarres. Nous avons surpris des laïques et même des ecclésiastiques qui invitaient les jeunes à abandonner les groupements d'Action catholique en faveur de groupements d'action politique, les premiers, déclaraient-ils, ne faisant rien de pratique et le salut du pays exigeant une solution immédiate [3]. »

[1] Colonel Roullet, d'après le Discours de Pie XI à la Fédération universitaire italienne, 18 déc. 1927 (V. I. 25 sept. 1934).
[2] Roullet, *loc. cit.*
[3] *Croix*, 8 nov. 1934.

N'exagérons rien. Qu'il se soit produit, en cette période d'incertitude et de troubles, quelques défections dans nos œuvres de jeunesse, cela n'a rien de bien miraculeux. Les recrues qui viennent à nous ne sont pas toutes d'égale valeur ; ce ne sont pas, on s'en doute bien, les meilleurs qui s'en vont, et si leur départ ne peut pas laisser indifférents ceux qui avaient espéré faire d'eux des ouvriers de rechristianisation, aucune branche de l'A. C. J. F. n'a manifesté d'inquiétude sérieuse. D'autre part, comment s'étonner que, dans leur assaut à la jeunesse, les partisans du « Politique d'abord » aient, selon l'expression à la mode, repris du poil de la bête ? Ce n'est ni d'aujourd'hui ni d'hier que les jeunes ont brûlé de prendre part aux luttes du forum. De tout temps il a fallu les mettre en garde contre le danger de s'y engager prématurément, avec une générosité indiscutable, certes, mais aussi avec une inexpérience qui les voue d'avance à toutes les aventures. On n'a pas oublié les conseils toujours si opportuns donnés aux jeunes par Pie XI dès les débuts de son pontificat : « La politique en son temps, quand on doit la faire et par qui elle doit être faite, avec une préparation convenable complète, religieuse, intellectuelle, économique, sociale, est, peut-on dire, ce qu'il y a de mieux, car l'Action catholique, sans faire elle-même de la politique, veut enseigner aux catholiques à faire de la politique le meilleur usage [1]. »

Mais convenons que si Patience et Prudence ne furent jamais les vertus caractéristiques de la jeunesse, les conjonctures dans lesquelles nous vivons ne lui en rendent pas la pratique facile. A la suite des esprits entiers et unilatéraux, des tempéraments impulsifs ou sans énergie, prédestinés les uns et les autres à devenir les premières victimes des fièvres partisanes, est-il surprenant que des natures bien équilibrées et vraiment généreuses se soient émues en face des événements qu'il n'est pas besoin de rappeler ? Les moins difficiles eux-mêmes, soumis à un régime intolérable, ne peuvent se défendre d'éprouver la nausée, et l'Eglise ne les en blâme pas : « Dans la mesure d'ailleurs très grande où le mouvement de révolte a traduit l'indignation de la conscience publique contre des abus et des scandales trop évidents et trop nombreux, elle ne peut que louer cette intention droite, issue de l'honnêteté foncière qui reste l'apanage de l'âme française et qui trouve dans la foi chrétienne son plus solide appui. » Cette déclaration aussi ferme que sage est de Mgr l'Evêque d'Arras [2]. Elle signifie qu'en dehors même de la défense de leurs inté êts spirituels, sur le plan proprement politique, les citoyens catholiques ont des droits et des devoirs. Pie XI ne craint pas d'affirmer en toute occasion que le devoir civique les lie « d'une façon spéciale, parce que la profession catholique même exige d'eux

[1] *L'Action catholique* (Bonne Presse), p. 92.
[2] *Croix*, 8 fév. 1935.

qu'ils soient les meilleurs citoyens [1]. » Ce qui pose de graves problèmes pour les citoyens catholiques en général et pour les jeunes en particulier.

2. — Le colonel Roullet, dans son étude, s'en tient au premier point de vue. Présentant d'abord *la politique dont s'abstient l'Action catholique,* il la décrit ainsi :

« On dit fréquemment qu'un homme fait de la politique quand il s'inscrit à un groupement, qu'il se dévoue à son profit, qu'il lui apporte sa cotisation, encore que cette démarche ne soit pas le signe le plus commun du dévouement Faire de la politique c'est organiser la consultation électorale, arborer le drapeau d'un des partis, lui donner sa voix. Il y a une ardeur politicienne, essentiellement inspirée du goût de la lutte, et trop portée aux procédés fâcheux qui entretiennent à l'intérieur du pays une sorte de guerre civile. Il y a un esprit politicien qui incline à ne rien juger que selon les préjugés du parti. Cette politique-là, c'est précisément celle que l'Action catholique ne fait pas, qu'elle n'a pas droit de faire et qu'elle ne ferait qu'au préjudice des résultats où elle tend, et de l'Eglise dont elle est l'auxiliaire. Qu'elle glisse sur ce terrain, et tout son effort est compromis. Elle se ruine elle-même. Elle éloigne ceux qu'elle a mission d'appeler. Elle ment à son esprit et contredit ses intentions. C'est évident. »

L'Action catholique ne se situe-t-elle pas elle-même *au-dessus des partis ?* Qu'elle y reste donc : c'est pour elle une condition de succès et même d'abord une question de loyauté.

Mais en un autre sens, on peut dire que l'*Action catholique fait de la politique.* Il s'agit, nous le rappelions en commençant, de la défense de l'Eglise menacée par les empiétements injustes d'un pouvoir civil qui sort de ses attributions en « touchant à l'autel. » Il s'agit aussi de la préparation morale des chrétiens, non seulement à leur devoir civique, mais encore aux charges et fonctions publiques que l'Etat peut avoir à leur confier. Le simple rapprochement de ces deux objectifs, maintes fois associés dans les documents pontificaux, appelle aussitôt une remarque très importante sur l'idée que le catholique doit se faire de l'Etat :

« C'est une lourde erreur, et dont les conséquences seraient graves, de ne voir dans l'Etat qu'un ennemi, parce qu'en fait les factions s'en sont emparées parfois pour nuire au catholicisme. La résistance à la législation persécutrice est un devoir, mais le service de l'Etat dans l'exercice normal de ses fonctions en est un autre et c'est la fidélité au second qui rendra moins nécessaire l'accomplissement du premier. »

L'heure est évidemment venue de souligner l'opportunité de cette consigne, qui est, ne l'oublions pas, celle même de l'Eglise :

« Il faudrait se garder de n'envisager la résistance (à une législation sectaire) que sous un aspect négatif de critique d'opposition et de refus. Il y a aussi tout un labeur constructif qui est essentiellement du ressort de l'Action catholique.

[1] *Loc. cit.*

C'est celui qui a pour objet de modifier, d'améliorer les lois, et d'en promouvoir de nouvelles, où notre souci du bien commun apparaîtra tout illuminé par les lumières de notre foi. Le meilleur moyen de défendre l'Eglise, et sa conception de la famille, de la profession, de la société, sera toujours de faire éprouver la bienfaisance de son message... Le citoyen chrétien doit être le meilleur serviteur de l'Etat. Il est son juge et son appui. Plus il fera sentir la valeur de cet appui, moins la nécessité du blâme s'imposera. Comment l'Etat n'aurait-il pas un jour des égards pour les citoyens dont le zèle réfléchi et la loyauté sont inébranlables auprès de lui ? »

Le témoignage de M. Et. Gilson corrobore très heureusement ici le sentiment du colonel Roullet. Lui aussi pense que la sagesse n'est pas du côté du « Politique d'abord » : il croit à la primauté du spirituel et à la nécessité d'une Action catholique vivante, agissante, puissamment organisée pour préparer les nécessaires redressements :

« C'est pourquoi, justement parce que nous savons que tôt ou tard il en faudra venir au politique, nous sommes un certain nombre à penser que cela seul qui peut permettre une action politique efficace doit aujourd'hui passer le premier. Et ce n'est pas le politique. Non seulement nos parlementaires catholiques, mais beaucoup de ceux que l'on classe parmi les anticléricaux, seraient soulagés, s'ils nous voyaient adopter une telle attitude. Ils savent fort bien quelle force d'ordre et de progrès social le catholicisme représente pour la France, à l'extérieur comme à l'intérieur. Qu'attendent-ils donc pour prendre ouvertement en notre faveur une position que, tant de leurs actes secrets le prouvent, ils ont déjà prise dans leur cœur ? Que nous leur fournissions un motif de le faire ; c'est-à-dire, non des justifications théoriques, qu'ils connaissent et qu'ils acceptent déjà, mais une justification pratique, telle que l'existence d'une force religieuse socialement organisée avec laquelle tout parti politique aura vite fait de comprendre qu'il doit compter [1]. »

Il ne suffirait pas, pour infirmer des témoignages en si parfait accord avec la doctrine de l'Eglise et tous les enseignements de son histoire, de leur opposer le démenti, trop intéressé pour être recevable, d'hommes qui cherchent surtout à se servir de nous, prennent souvent les moyens pour les fins et parfois même leurs querelles pour l'intérêt public.

Cependant les membres de l'Action catholique sont des citoyens comme les autres, et même les meilleurs des citoyens s'ils s'inspirent en toute leur action des principes qui doivent la commander. Surtout dans les pays à gouvernement d'opinion, « ils ne peuvent se désintéresser des partis où il leur est licite d'entrer. Et la liberté de leur choix doit être garantie. » D'où les difficultés que l'auteur reconnaît très loyalement, mais qu'il ne croit pas réellement insolubles. Certes, la malice de nos adversaires s'efforcera de créer des confusions. Mais ne l'a-t-elle pas fait bien avant qu'on parlât de l'Action catholique ? L'organisation de celle-ci peut justement aider à faire les distinctions nécessaires et à nous justifier d'imputations calomnieuses. Les institutions ne manquent pas que leur activité *spécifique,* bien définie, ne permet pas de confondre avec la masse de leurs membres. « Si l'on en convient, la dualité d'attitude et de conduite que nous constatons au sein de l'Action catholique cesse d'être un embarras. Tandis que l'institution représentée par ses chefs, le cadre de son organisation, ses consignes, son esprit, ses publications, ses congrès, domine tous les partis, s'en tient à l'aspect doctrinal des problèmes, tend à l'éducation intellectuelle et spirituelle des citoyens, ses membres prennent rang dans les formations politiques de leur choix, et sous la réserve que le partisan n'y fera jamais oublier le catholique. »

L'auteur ajoute : « et cette réserve est de poids. » Tout homme de bonne foi le reconnaîtra, et aussi qu' « observée avec rigueur, on lui devrait d'heureux changements dans la politique. » Ce ne serait pas un mince bienfait dont le temporel serait redevable au spirituel. D'où cette précaution dont on saisira la sagesse : « Il est souhaitable que les personnalités marquantes de la politique de parti ne soient pas élevées aux places en vue de l'Action catholique, et réciproquement que les chefs militants de l'Action catholique s'abstiennent d'une activité dirigeante dans le domaine de la politique de parti. » Pour les mêmes raisons, les orateurs des grands congrès religieux ne devraient jamais être de ces « personnalités fortement engagées dans les polémiques d'actualité dont le nom seul suffit à soulever les passions. » Qu'on se mette bien en face de la tâche que poursuit l'Action catholique, et on n'aura pas de peine à en convenir. C'est d'ailleurs la règle de conduite qu'ont adoptée les catholiques du Portugal et d'Espagne ; et il n'est pas téméraire d'affirmer qu'elle a contribué, pour une part difficile à évaluer, mais importante, à des succès qu'on peut ailleurs leur envier.

Est-ce à dire que les catholiques doivent renoncer à toute action d'ensemble sur le terrain civique et politique ? Non pas, certes. Et l'auteur est ainsi amené à parler de l'activité de notre *Fédération Nationale Catholique.* Il rappelle qu'elle fut fondée avant que commençât à s'organiser chez nous l'Action catholique : on sait en quelles conditions et qu'on lui doit l'échec complet d'une offensive dont on pouvait tout craindre quand elle se prononça. La vie a ses exigences plus impérieuses souvent que celles de la logique, et il ne viendra sans doute à l'esprit de personne l'idée de regretter qu'avant de rien faire, en novembre 1924, on n'ait pas réuni on ne sait quelle assemblée constituante. D'autre part, quand se posa chez nous, plus récemment, le problème de l'organisation de l'Action catholique, la F. N. C. existant déjà, représentant un premier essai d'organisation générale masculine, fut retenue à ce titre comme un point de départ : « Il n'est pas dans la manière de l'Eglise de procéder par

[1] *Sept,* 1er fév. 1935.

grands bouleversements et par suppressions radicales. Elle ne touche que d'une main prudente aux institutions qui, par leur durée, ont fait preuve de vitalité et d'accommodation aux besoins des âmes. C'est par un effort patient et progressif qu'elle agit, par un travail intérieur qui est comme une fermentation due à sa lumière. »

C'est dire qu'il n'est pas malaisé de prévoir en quel sens est appelée à évoluer l'organisation des catholiques sur le terrain civique. Une première indication nous est fournie par ce fait que « la Papauté, après avoir incliné d'abord à laisser à la Fédération le monopole de l'Action catholique en France, a par la suite donné son approbation à une autre formule, où la Fédération n'est plus le tout, mais la partie. » Qui s'en étonnerait ? En raison même des conjonctures où elle est née, la F. N. C. « agit un peu à la manière d'un groupement de combat en face d'adversaires qu'il est expédient de réduire et de désarmer plutôt que de convaincre. Sa méthode n'est pas, à proprement parler, et malgré les modifications apportées par les consignes de l'Action catholique, une méthode d'apostolat. Elle est surtout une formation de lutte, constituée en vue d'un effet de masse sur la masse, par de puissantes démonstrations publiques. » La résistance à une politique qui s'en prend à la religion, qui s'en prend à l'autel (les mots sont de Pie XI), est du ressort de l'Action catholique ; mais elle n'en épuise pas, nous l'avons vu, la notion et les exigences. Aussi le colonel Roullet est-il fondé à penser que notre Action catholique, « vivante et non figée dans un statut rigide, » suivra de plus en plus « la loi qui commande l'adaptation, d'une part aux variations de la société, et d'autre part aux dispositions des ouvriers apostoliques [1]. »

Ces derniers mots, qui posent la question du recrutement, indiquent du même coup une autre modification à prévoir. Quand fut fondée la F. N. C., l'objectif directement et immédiatement offert à son activité lui dicta ses méthodes de recrutement. « La consigne était la suivante : accueillir tous ceux qui professent à l'égard de l'Eglise respect et sympathie. On voit combien cette règle est large. Elle s'étend même à ceux qui, favorables à l'Eglise, ne vont point cependant jusqu'à faire leurs pâques. Dans ce dernier cas, qui est le cas extrême, mais non pas absolument exceptionnel, peut-on parler encore d'Action catholique et d'apostolat des laïcs ? » Et cela se comprenait fort bien quand il s'agissait de faire échec à des mesures de sectarisme contre lesquelles pouvaient s'insurger, avec les catholiques, des citoyens clairvoyants et courageux. On ne peut plus s'en contenter, et les organes de la F. N. C. parlent aujourd'hui à ses membres un autre langage : ils les invitent à « prendre conscience de l'unité catholique et de ses exigences, à la vivre dans tous leurs actes publics et privés en répudiant tout ce qui est contraire, à être ainsi, par l'exemple et par la parole, les propagateurs, les mainteneurs, les éveilleurs de l'unité chez tous les catholiques. » Ce que justifient pleinement les textes multiples où l'Eglise a exprimé sa pensée sur ce grave sujet. Ce qui autorise le colonel Roullet à émettre l'avis que l'évolution de l'Action catholique la rapprochera chez nous du type adopté dans d'autres pays, la conduisant à se manifester « non seulement par une place plus grande faite à l'autonomie relative du laïcat, mais encore par la volonté de substituer dans le recrutement la qualité à la quantité, le choix à la masse. »

En terminant, l'auteur signale un danger possible dont aussi bien toute son étude détournait le lecteur averti : « l'inconvénient grave qu'il y aurait, en France au moins et dans le moment présent, à laisser se transformer en *Parti catholique,* soit des partis politiques ouverts aux catholiques, soit une Union civique, et, à plus forte raison encore, l'Action catholique. Pour l'Action catholique notamment le péril serait mortel. Qui dit parti, dit partisan. L'esprit de parti est radicalement contraire à l'esprit d'apostolat ». L'auteur avait écrit ailleurs : « Le bercail est le contraire du camp. Il est l'endroit où deviennent amis les hommes de tous les camps. » Formule vraiment lapidaire pour rendre une pensée éminemment évangélique. Mais n'est-ce pas précisément à quoi tend de tout son pouvoir l'Action catholique ?

3. — Ces pensées sont marquées au coin de la plus authentique sagesse : naturelle, car elles sont clairvoyance, mesure et loyauté ; surnaturelle aussi, puisque, conformes aux enseignements de la doctrine catholique, elles s'inspirent du plus pur esprit chrétien et s'accordent parfaitement avec les directions pratiques de l'Eglise. Mais justement de ces qualités mêmes naît un nouveau problème d'ordre pratique. Répondant bien aux exigences des « gens rassis », cette sagesse ne risque-t-elle point, par là-même, de paraître tout à fait insuffisante et proprement inacceptable aux Jeunes ? Car ils sont exigeants. « De seize à vingt et un ans, a

[1] N'est-on pas fondé à voir un nouvel indice de cette évolution dans l'organisation de la *Ligue Ouvrière Chrétienne,* prolongement de la J. O. C. dans le milieu adulte ouvrier ? On sait qu'écrivant à l'abbé Cardyn, l'initiateur génial de la J. O. C. et par elle des mouvements spécialisés, pour les 10 ans de la *Jeunesse Ouvrière,* le cardinal Pacelli affirmait une fois de plus que le Souverain Pontife voit dans la J. O. C. un « type achevé de l'Action catholique. » D'où l'évidente opportunité de cette création pour préparer dans les masses ouvrières la pénétration de l'Evangile. Or, la naissance de ce nouveau groupement encouragé par la hiérarchie et doté par elle d'un statut officiel, posait un problème assez délicat : où convenait-il de l'insérer ? Une note parue dans la *Vie catholique* (9 février 1935) dit à quel parti l'on s'arrêta : « On aurait pu concevoir que la L. O. C. s'intégrât dans la F. N. C. Tel ne fut pas l'avis du général de Castelnau qui, convaincu que la L. O. C. avait une tâche importante à remplir dans son milieu, déclara avec bonhomie et avec une franchise toute militaire qu'il semblait préférable de laisser aux deux mouvements leur autonomie. D'un commun accord on adopta cette formule. » Ce fait, postérieur à l'étude du colonel Roullet, nous a paru en confirmer très heureusement les anticipations.

écrit Willibrod Verkade, l'esprit fait de tels progrès que l'on croit pouvoir en conclure avec certitude qu'à trente ans on sera un fameux gaillard, quelque chose de tout autre que tel ou tel imbécile. » On ne s'est pas encore heurté aux dures réalités concrètes sur lesquelles viendront se briser tant d'illusions généreuses ; et alors « on se juge d'après l'idéal que l'on cherche à atteindre, tandis qu'on juge les autres d'après les résultats de leurs efforts [1]. » C'est là qu'il faut reconnaître le nœud de la difficulté qui existera toujours entre « les Jeunes » et ceux qu'il leur arrive d'appeler, sans révérence aucune, « les Ancêtres ». Temporiser ne leur va pas du tout : il leur faut aboutir tout de suite.

Une lettre officielle de l'A. C. J. F. aux Aumôniers et Présidents diocésains, en date du 3 novembre dernier, attirait leur attention sur cet état d'esprit et sur les dangers qu'il présente : on y risque fort de rechercher les causes du désordre moins loin qu'elles ne sont réellement, et par suite de se contenter de remèdes immédiats, mais incomplets et dangereux. Bien sûr, il est toujours possible de recommencer une expérience malheureuse : nous en trouvons assez d'exemples dans notre plus récent passé pour qu'il soit permis d'espérer que nous ferons l'économie de nouvelles bévues. Seulement, en éducation l'on n'a rien fait quand on a seulement dit ce qu'il ne faut pas faire. Et on doit savoir gré à M. le chanoine Thellier de Poncheville d'avoir, en une suite d'articles à juste titre fort remarqués, montré aux Jeunes quel usage ils peuvent faire très utilement de l'ardente générosité qu'on aime à reconnaître en eux [2].

« *A quel âge faire de la politique ?* » demande-t-il d'abord. Et la réponse déconcerte à première vue par sa péremptoire netteté : « Il semble bien tard pour rouvrir aujourd'hui ce vieux débat. Toute une jeunesse l'a tranché, c'était son droit, sans attendre ce que ses aînés en pensaient. Impatiente de sortir du gâchis où s'enlisent son avenir et l'avenir même de la France, elle est allée s'offrir aux groupements qui prétendaient remettre rapidement de l'ordre dans nos affaires publiques. Et la voilà enrôlée. » Mais alors faut-il condamner la prudente réserve des éducateurs, les sages directions de l'A. C. J. F. inspirées de celles mêmes de l'Eglise, les avis tout récents de Lyautey conseillant aux jeunes de « diriger leurs efforts vers la solution du problème social » plutôt que de « sombrer dans la politique » ? [3] Ce radicalisme n'est pas dans la manière de l'auteur. Tout simplement il voudrait qu'on se demande, à la lumière des événements, si la limite d'âge traditionnelle ne devrait pas être aujourd'hui sensiblement abaissée. Personnellement il le croit, et non pas certes sans raison. Qu'on pense aux grands intérêts que met en jeu la politique tant extérieure qu'intérieure : soutiendra-t-on que nos jeunes catholiques aient vraiment encore le loisir de s'y préparer aussi longuement qu'hier, surtout quand ils s'y sentent aussi directement intéressés ? D'autre part, en raison du débordement des scandales, le besoin est de plus en plus universellement senti de confier enfin à des mains intègres les destinées de la France ; et à mesure que les étiquettes politiques perdent (quoi qu'en disent certains intéressés) de leur importance, les qualités personnelles retrouvent leur coefficient privilégié. « Un homme de valeur, même marqué du signe de la Croix, redevient un homme nécessaire. » N'est-ce pas l'heure du catholicisme d'action qui a sonné ? Une partie considérable de notre jeunesse le pense : elle « ne nous écoutera plus si nous ne lui apportons que des conseils de trop grande sagesse et des remèdes à trop lente portée, » si nous ne savons pas apaiser son effervescence en l'appliquant « à un travail qui tende droit au but : le redressement de notre pays ». « Voilà pourquoi, conclut M. Thellier de Poncheville, j'émets le vœu que nous travaillions dans nos œuvres à éveiller des vocations civiques. Nous le faisions déjà avec prudence. Soyons plus audacieux aujourd'hui. »

Quelques réflexions avant d'aller plus loin. N'est-ce pas Renan qui osa certain jour vaticiner qu'un élève des Jésuites ne pourrait jamais se mesurer avec un officier prussien ? [1] Encore un oracle du faux prophète auquel les événements auront infligé un démenti retentissant. Mais passe. Ce qui reste de cette affirmation, c'est que les éducateurs chrétiens, parmi lesquels les Jésuites tiennent le rang que l'on sait, peuvent à juste titre s'honorer d'avoir ou suscité, ou du moins cultivé avec une clairvoyance et un soin dont la France leur sait gré, d'admirables vocations de soldats. Ont-ils toujours assez pensé à d'autres luttes dans lesquelles se jouerait aussi le sort de la Patrie ? La lenteur des catholiques de France à prendre position sur le terrain constitutionnel, comme l'Eglise les en pressait, n'a-t-elle pas eu, entre autres conséquences fâcheuses, celle d'abandonner ce terrain aux entreprises d'adversaires plus avisés ?

Et s'il ne peut être question, pour des raisons que chacun voit, de faire à des adolescents des cours de politique, même chrétienne, les occasions et les moyens ne s'offrent-ils pas abondamment à des éducateurs qui, Dieu merci, ne sont pas neutres, de préparer les hommes de demain à tous leurs devoirs de chrétiens, devoirs civiques non exceptés ? On peut, en vérité, se demander si nous n'avons pas été plus ou moins victimes d'équivoques habilement créées et soigneusement entretenues par qui en pouvait profiter. Les plus sages déplorent que tant de jeunes se laissent ou séduire par des sophistes dépourvus de tout sens chrétien, ou entraîner par des meneurs incapables de dire exactement où ils vont. De tels égare-

[1] *Le Tourment de Dieu*, p. 59, 60.
[2] *Vie Catholique*, 19 et 26 janvier, 2 février 1935.
[3] Cf. *Ami*, 19 juillet 1934, p. 470.

[1] Nous nous excusons de citer de mémoire et sans pouvoir donner la référence.

ments seront toujours possibles ; ne peut-on pas chercher à les rendre plus rares en les prévenant (comme on fait pour bien d'autres dangers) par une éducation *positive* appropriée ? C'est d'ailleurs, on le sait, la consigne formelle de l'Eglise.

La lettre de l'A. C. J. F., à laquelle nous nous sommes déjà référés, contenait entre autres ces lignes :

« Il peut y avoir de jeunes hommes qu'attire impérieusement la lutte des partis. Nous nous inclinons devant ce qu'ils considéreraient comme un appel de leur conscience ; mais si l'A. C. J. F. devait être compromise par leurs activités nouvelles, ils ne pourraient demeurer dans ses rangs. Nous devons d'ailleurs insister pour qu'ils ne prennent de décision qu'après un choix réfléchi, sans perdre de vue que la surexcitation actuelle des passions risque d'égarer leur jugement. Qu'ils sachent et se rappellent toujours que même si la nécessité de leur action politique immédiate devait être confirmée par les faits, elle demeurerait, en toute hypothèse, impuissante à résoudre le problème qui domine tous les autres : elle serait insuffisante pour assurer cette rééducation des consciences que *Quadragesimo Anno* nous indique comme l'objet le plus urgent de nos efforts. Cette réforme morale n'est pas seulement œuvre religieuse. Elle est aussi le plus sûr facteur du relèvement national. »

Que la réserve soit plus fortement accusée dans ce document que sous la plume de M. Thellier de Poncheville, il serait puéril de le nier. Mais, s'il est plus sage de concilier que d'opposer, n'est-on pas autorisé à penser que la différence de ton vient de ce qu'on envisage ici surtout les besoins impérieux, et là les possibilités du moment ? Retenons la leçon de l'Autriche. Si, au milieu de ses terribles épreuves d'après-guerre, cette malheureuse nation a toujours eu du moins l'inappréciable avantage de sentir à sa tête des chefs pleinement dignes de sa confiance (et Schuschnigg n'a pas 40 ans !), n'est-ce pas que les catholiques d'Autriche, fils soumis de l'Eglise et citoyens clairvoyants, avaient pris la peine de les former ? [1]

Autre problème, fort délicat en lui-même, et que complique encore l'apparition sur l'Agora, plus hâtive qu'on n'aurait souhaité, de notre jeunesse catholique. *Quelle politique convient-il de faire ?* Avec raison M. Thellier de Poncheville signale les dangers à éviter. Sans doute, en pareille matière, il convient de laisser aux citoyens une assez grande liberté. Mais comment feront-ils leur choix ? « Leur goût très vif d'une discipline ferme pourrait faire croire suffisant « à ces jeunes recrues » d'être bien encadrées, alors qu'il importe surtout qu'elles soient bien appliquées à une œuvre réellement efficace. Et leur volonté d'obtenir un résultat rapide, les expose à préférer les consignes qui sentent la bataille aux méthodes qui apprennent à travailler sérieusement. » Plutôt que d'étudier les groupes en présence, aux étiquettes confuses, aux programmes souvent entremêlés ou purement négatifs, on nous invite à examiner l'*état d'esprit* dans lequel ces groupes entendent travailler : ce qui permet de les répartir en deux catégories. « Il y a ceux où domine une mentalité antipoliticienne et ceux qui se préoccupent surtout d'action électorale. Car c'est en ce point que se divisent des Français également soucieux du bien de leur pays, mais séparés dans leur façon de remédier aux maux dont il souffre. »

Conciliables en théorie, ces deux attitudes s'excluent psychologiquement et en fait. Alors, des deux, laquelle choisir ? Il faut convenir que « la mystique de la descente triomphale dans la rue » a de quoi déclencher l'enthousiasme aussi bien à droite qu'à gauche, puisque *la faillite des gouvernements* est un thème commun aux discours des ligueurs et des communistes. La solution expéditive du difficile problème a toujours eu quelque chose de séduisant :

« Ce n'est pas la première fois que l'annonce merveilleuse retentit sur nos places publiques. Sans remonter jusqu'au Boulangisme, la Ligue des Patriotes avec Déroulède, la Patrie Française, l'Action Française, le Faisceau (c'était il y a dix ans : qui s'en souvient ?), nous ont maintes fois prédit que sous la poussée de l'indignation populaire et d'une troupe de partisans décidés, il allait bientôt s'accomplir du nouveau en haut lieu. Chacun de ces mouvements se prétendait plus sûr de réussir son coup que le précédent... Et il ne s'est rien produit. »

Il est facile de dire que d'un scrutin l'on ne peut rien attendre. Et des tentatives de coups d'Etat, qu'est-il resté, sinon un peu plus de gâchis ? Il est facile aux générations d'après guerre de dénoncer les compétitions des partis. « Mais ne voient-elles pas que se grouper sur le simple terrain du patriotisme et de l'honnêteté, c'est encore une sorte de parti, un de plus ! et qui se morcelle lui-même en fractions multiples ? Car de l'Action française aux groupements qui s'abritent derrière un drapeau républicain, l'accord se révèle déjà impossible, malgré l'idéal unique qui devrait les réconcilier tous. Unis dans la protestation contre les désordres actuels, oui, c'est facile. Mais désunis dans le choix d'un ordre meilleur à instaurer demain, c'est inévitable ! » Cette faiblesse commune aux « ligues, » le R. P. du Passage avec son habituelle pondération la signalait tout récemment aux lecteurs des *Etudes* en rendant compte du livre de M. le lieutenant-colonel de la Roque : *Service public*. Après avoir incidemment regretté que le rôle des forces spirituelles religieuses dans la réorganisation des institutions n'y soit mentionné qu'en de trop vagues allusions, le R. P. résumait ainsi son appréciation :

« Le lecteur reste hésitant et déçu. Il se souvient que les Ligues et Rassemblements ont toujours éprouvé la difficulté de la persévérance dans une action où ne se dessinent pas un objectif concret et des méthodes bien nettes. On ne maintient les hommes qu'en les occupant. Suffira-t-il de les exhorter à être les serviteurs du pays, pour gar-

[1] Sait-on que c'est aux « chrétiens sociaux » d'Autriche que le chef de l'*Action populaire* espagnole Gil Robles doit sa formation, et donc aussi, en partie du moins, ses succès ?

der une cohésion à ces éléments hétérogènes? Croit-on vraiment aussi que la seule affirmation d'une puissance disciplinée suffira à faire triompher les idées qui doivent conquérir l'opinion et par elle le pouvoir? Dans « la carence du service public » et des pouvoirs officiels, les « Croix de Feu » se sont assigné un rôle de police supplémentaire, heureusement très occasionnel... Nous dirons seulement qu'au-delà de ces fonctions éventuelles, l'on ne voit pas très bien quelle est la tâche distincte et caractéristique du mouvement[1]. »

On pourrait donc encore faire œuvre utile, même en l'état de nos mœurs électorales, en l actuel discrédit, trop justifié, du régime parlementaire? L'auteur remarque d'abord que si le virus d'une politique malsaine a envenimé chez nous les contradictions, leur cause est plus lointaine : elles viennent d'un désaccord profond dans les esprits et d'une rivalité âpre dans les intérêts. « A cela, aucune ligue n'apportera jamais de remède souverain. » L'assainissement de la société demande un travail plus patient. « Pourquoi les honnêtes gens n'y ont-ils pas travaillé en plus grand nombre? Quelques-uns l'ont fait et ils ont bien fait. Si tous ceux qui récriminent contre les scandales et les abus dont la France est victime avaient eu le courage d'imiter ces trop rares exemples, si tout ce qui se dépense ailleurs d'argent et de dévouement avait été employé là, d'excellentes réformes seraient déjà réalisées pour le grand bien de notre pays. » Et avec beaucoup de raison M. Th de P. rappelle les succès partiels obtenus heureusement sur tant de points du territoire : autant d'expériences, autant de témoignages des possibilités d'action dont nous pouvons disposer; autant de preuves aussi de la fécondité du travail de notre vieille A. C. J. F. avant la spécialisation. Qui donc oserait contester que l'influence des catholiques d'action dans les affaires du pays n'ait singulièrement grandi depuis un quart de siècle? Elle n'y est pas encore telle qu'on puisse en espérer demain les redressements tant souhaités; mais ne voit-on pas, à chaque consultation électorale, que les progrès seraient bien plus rapides sans les défections qui affligent des hommes de bonne volonté dont le dévouement méritait mieux? « Cette reconquête méthodique de notre influence, zone par zone, cette reconstruction d'une saine armature civique sur toute l'étendue de notre territoire, c'est une œuvre durable dont le développement s'accentuera, si nous le voulons, d'année en année, sans que personne y puisse faire obstacle. » Au reste, c'est par des procédés tout semblables qu'une première fois le monde devint chrétien.

Ces considérations, d'ailleurs si sages, seraient à bon droit jugées insuffisantes si on ne les complétait par des conseils immédiatement pratiques. « *Comment se préparer à la politique ?* » M. Th. de P. n'a-t-il pas raison quand, après avoir rappelé que le désarroi actuel favorise le succès de nos amis et assuré qu'« en bien des circonstances, à la campagne surtout, on voterait pour eux en dépit des vieux préjugés de parti, s'ils apparaissaient comme les plus compétents et les plus intègres, » il signale comme premier objectif la conquête des postes d'influence les plus humbles? « Entrer dans une mairie pour siéger au bout de la table, et même pour occuper le fauteuil de la présidence, c'est souvent faire aujourd'hui moins de la besogne politique que du service social. » C'est vrai. Mais il est vrai aussi que c'est en se dévouant à des tâches obscures qu'on se prépare à de plus importantes et qu'on mérite la confiance de ceux qui cherchent à qui la donner. Encore faut-il que les sujets susceptibles de servir, doués naturellement des qualités requises pour cela, ne s'y dérobent point, comme il arrive souvent. Et c'est pourquoi l'auteur ajoute : « A la condition qu'ils soient fortement préparés à cette noble et lourde tâche. Y pensons-nous assez? Nos belles œuvres d'enseignement nous valent aujourd'hui la fierté de compter des catholiques de valeur dans tous les domaines : pourquoi n'en susciterions-nous pas aussi bien qui excellent dans le service public? A beaucoup, il n'a manqué que d'être orientés dans ce sens et sérieusement formés au temps de leur jeunesse. Par suite de cette lacune, leur influence, qui aurait pu être considérable, est nulle ou très restreinte en ce monde politique auquel ils restent étrangers. » Il cite en exemple les milieux radicaux chez qui la politique est parfois une sorte d' « industrie héréditaire. » Il eût pu ajouter certains cas tout à fait typiques de simples ouvriers socialistes ou communistes devenus à force de travail maires de communes importantes; et quelques-uns s'y révélèrent excellents administrateurs. Mais, après tout, chez nous non plus les exemples à méditer ne manquent pas. Nous pensons à telle ville ouvrière de 15.000 âmes où un industriel catholique universellement estimé remplaça comme maire, il y a six ans, un sénateur radical-socialiste; et aux dernières élections cantonales, il devenait conseiller général, sa candidature ayant été appuyée ouvertement par tous les maires du canton, radicaux-socialistes compris. Dans un canton voisin, un autre catholique, dont l'activité s'était jusqu'ici dépensée surtout en faveur des Amicales de l'Enseignement libre, était dans le même temps élu au Conseil d'arrondissement; industriel lui aussi au chef-lieu de canton (16.000 habitants), il est très aimé de ses ouvriers et certains radicaux-socialistes souhaitent le voir à la mairie, actuellement occupée par un socialiste. Les abus auxquels peut prêter une ambition bassement intéressée ne doivent donc pas nous empêcher de reconnaître tout ce qu'on peut attendre d'un dévouement très authentique; peut-être même nous aideront-ils à le mieux voir.

En quoi consiste la préparation? De tout ce qui a été dit de l'Action catholique, on pourrait déjà le déduire. « L'Action catholique prépare les jeunes gens à traiter des questions politiques,

[1] *Etudes*, 5 janvier 1935.

puisqu'en général, par le moyen des principes catholiques.... elle dispose leur intelligence de telle façon qu'ils puissent être aptes et prêts à résoudre même les questions politiques [1]. » M. Th. de P. ajoute avec raison que cette préparation lointaine et théorique appellerait un complément d'information, pouvant, tout comme la préparation militaire, comporter plusieurs degrés :

« Par exemple, des notions de droit constitutionnel, l'étude des principales lois qui régissent la vie municipale, départementale ou nationale, l'histoire des événements qui dominent encore nos débats (conquête de la liberté d'enseignement, la Commune, la 3e République, l'entreprise de laïcisation, le ralliement, l'Affaire Dreyfus...) [2], le programme des revendications catholiques actuelles. Puis encore des conseils pratiques sur la manière de rédiger un article, de propager un journal, d'organiser une conférence, de surveiller un scrutin... »

Evidemment tout cela est assez nouveau. Mais la victoire aussi sera pour nous chose nouvelle ; l'étrange ne serait-il pas qu'on pût y arriver par les mêmes moyens auxquels nous avons dû tant de défaites ? Des exemples intéressants cités par M. Th. de P. montrent ce qui se fait déjà et ce qu'on peut espérer voir bientôt se généraliser. Car l'enseignement civique est encore du domaine de l'Action catholique.

Mais elle s'interdit d'aller plus loin, et le document que nous citions à l'instant le dit sans ambages, montrant d'ailleurs la direction à prendre ensuite : « S'il semble opportun de donner en cette matière un enseignement spécial plus développé et plus approprié à la jeunesse, il faut le faire, non point dans les réunions et organisations des associations de l'Action catholique, mais dans un autre endroit et par des hommes se distinguant par la probité de leurs mœurs et par une profession absolue et ferme de la doctrine chrétienne. » Sur quoi pourrait porter cet enseignement ? Oh ! il est aisé d'en donner au moins une idée, suffisante pour servir de point de départ : l'étude et la discussion de ce que l'auteur appelle « les problèmes qui sont à l'affiche gouvernementale, » des leçons de psychologie politique, sous forme par exemple d'enquête sur les causes d'un succès ou d'un échec dans la circonscription, l'exposé des programmes des divers partis politiques entre lesquels les étudiants seront libres de faire leur choix... Qui ne voit ce qu'on pourrait attendre d'études de ce genre, faites non plus dans l'esprit auquel nous a hélas ! accoutumés la presse [1], mais avec une indépendance qu'elle n'a pas et une justice vraiment égale pour tous ? On a raison de trouver absurde le découpage de la France en partis qui s'acharnent à se combattre, qui s'opposent les uns après les autres aux réformes les plus évidemment nécessaires, chacun voulant se réserver à soi l'honneur... et le profit de leur réalisation. Qui ne voit que, pour en sortir, il faudra que des hommes « se distinguant par la probité de leurs mœurs » même politiques, *sans se départir un instant de la prudence nécessaire*, prennent hardiment l'initiative d'une conduite plus sage, plus clairvoyante, plus profitable au Bien Commun ? Mais où donc le pays trouvera-t-il ces hommes si le catholicisme ne les lui donne pas, si nous ne prenons pas la peine et les moyens de les former ? Un tel malheur n'est pas à craindre, et M. Th. de P. le montre par l'exemple de ce qui se fait dans un département, qu'il a cru préférable de ne pas nommer, mais qu'il n'est pas impossible de reconnaître :

« Voici plusieurs années que dans un chef-lieu de canton, des réunions mensuelles, inspirées de ces préoccupations, groupent les représentants d'une dizaine de communes. Trente présences au minimum. On y examine les événements d'actualité pour apprendre à les commenter, les articles de journaux et les conférences des adversaires pour y répondre, les campagnes à poursuivre pour défendre les intérêts religieux, etc. Et on y a déjà formé des personnalités capables d'influencer la vie politique de leur milieu. Ailleurs, au centre du département, c'est un homme de loi, un homme d'affaires, un journaliste, un ancien député qui donnent des cours à tour de rôle, un dimanche matin, corrigent des travaux écrits, font faire des exercices de parole à de grands élèves de 20 à 30 ans, venus presque tous de la campagne. Ceux-ci s'accoutument à connaître les lois, leurs droits, leurs responsabilités. Embarrassés au début, hésitants à parler en public, intimidés par un tyranneau de village, les voici qui peu à peu s'enhardissent et s'instruisent. Ne fe-

[1] Lettre du cardinal Pacelli à l'Archevêque de Prague, *op. cit.*, p. 385.

[2] Il n'est peut-être pas superflu d'ajouter que l'esprit dans lequel se donnera cet enseignement est de la plus haute importance. Les questions qu'il s'agit d'étudier, précisément parce qu'actuelles, sont de celles sur lesquelles s'exerce le plus volontiers l'esprit partisan, de quelque déguisement qu'il s'affuble. Même mise à part la loyauté, il serait de la dernière imprudence, en n'apportant pas à cette tâche un esprit de justice rigoureuse et aussi de grande charité (l'esprit chrétien tout simplement), d'exposer les futurs catholiques d'action au renouvellement de mésaventures aussi mortifiantes et dommageables que celles dont nous avons nous-mêmes pâti. Les études consacrées par l'*Ami* au dernier livre du P. Lecanuet, à celui d'A. Thibaudet, etc., aideront nos lecteurs à opérer les redressements d'idées nécessaires. Il faut cela pour que l'histoire mérite vraiment l'éloge que fit d'elle Tacite : *Historia magistra vitæ*.

[1] Daniel-Rops rapporte (*Sept*, 22 février 1935) ce souvenir d'un récent voyage à l'étranger. Ayant certain soir parlé du *Renouveau spirituel de la France*, il eut ensuite la surprise de voir venir à lui un auditeur décontenancé, qui lui dit : « Ce n'est pas ainsi que parlent vos journaux. Et je les lis cependant bien. » Sur quoi il fait lui-même ces justes réflexions : « Oui, pour l'étranger qui lit nos journaux, — et ceux qui ont le plus grand tirage sont les plus coupables, — la France, c'est ceci : trois colonnes de scandales politico-financiers, deux colonnes de crimes divers, et le reste, articles de politique aigre et revendicatoire. Quand nous nous irritons de lire, dans les journaux américains de la presse Hearst, que nous sommes le peuple le plus perdu, le plus dévergondé de la terre, et par-dessus le marché une menace pour la paix du monde, il faut être juste : nous avons, nos journaux en tout cas ont des torts trop évidents. » Or ceux qui trompent l'étranger ont d'abord affolé l'opinion française.

Après cela il n'est plus besoin de faire ressortir quel service immense peut rendre à notre pays l'effort d'éducation qui nous est ici proposé.

rait-on qu'en outiller quelques uns pour leur permettre de tenir le secrétariat de leur mairie, quel service rendu à des communes enfin soustraites à une influence pernicieuse !... Dans un conseil municipal aux couleurs vives, un sectaire avait cru pouvoir dire, en parlant d'un de ces jeunes chefs, dont l'ascendant ne cesse de grandir *Ne lui donnons pas le rapport du budget, il n'est pas un homme de gauche.* Un de ses collègues, du même Parti, lui répliqua : *Ce n'est pas d'un homme de gauche que nous avons le plus besoin, c'est d'un homme de chiffres.* Et le catholique fut choisi parce qu'on le savait entre tous compétent, travailleur, consciencieux... »

Pareilles initiatives ne peuvent manquer d'être contagieuses. On a dit qu'il était souvent plus difficile de connaître son devoir que de le faire. Le nôtre nous est connu.

4. — Et voici, nous semble-t-il, justice faite du grief en face duquel nous nous placions en commençant. Assistant il y a quelques semaines au Conseil fédéral de l'A. C. J. F., M. J. Zamanski, ancien vice-président de l'Association, eut, comme nous aujourd'hui, à dire ce qu'il pensait de l'invitation dont on nous harcèle de nous hâter à la défense de « positions essentielles menacées. » D'abord, demandait-il, « de quelles positions s'agit-il ? » C'est en effet une première question à examiner. Catholiques, nous sommes très loin de trouver défendable tout ce qui existe aujourd'hui, et nous entendons bien ne pas nous engager à la légère dans une campagne où nous pourrions être entraînés à faire le jeu d'hommes qui poursuivent des buts, en tout ou même seulement en partie différents des nôtres. M. Auguste Prénat, l'admirable chrétien que connaissent à présent les lecteurs de l'*Ami* [1], rendait compte en octobre 1933 d'une conférence politique où l'orateur avait fait une sortie, fort applaudie, paraît-il, de l'auditoire, contre « les prêtres qui entraînent les catholiques à gauche. » Si ces prêtres existaient quelque part, il est assez probable que leurs supérieurs légitimes n'eussent pas attendu pareille mise en demeure pour les rappeler au bon sens. Mais ne s'agirait-il pas simplement, d'aventure, de prêtres qui se refuseraient à se laisser embrigader... ailleurs ? Aussi M. Prénat faisait-il à ce propos les judicieuses réflexions suivantes :

« Ce n'est pas la mission des prêtres d'entraîner les catholiques en politique, pas plus à gauche qu'à droite ; mais c'est leur devoir d'enseigner la morale chrétienne, toute la morale chrétienne, aussi bien celle qui préside aux rapports sociaux et internationaux que celle qui régit le foyer familial et la vie individuelle... L'Eglise n'est *nullement révolutionnaire,* en ce sens qu'elle ne pousse jamais les hommes à l'insurrection et à la violence ; mais la doctrine qu'elle enseigne, l'Evangile de charité et de justice qu'elle prêche, minent par le dedans tous les abus [2]. »

Or il y en a, de ces abus, et l'Eglise en a dénoncé de très graves, dans ce qu'on s'obstine à nommer sans ironie l'*ordre établi ;* c'est même à la défense de cela que plusieurs voudraient nous voir nous précipiter. Aussi le président de l'A. C. J. F., A. Debray, n'eut-il pas tort de dénoncer ce qu'il appela si justement le « chantage à l'urgence ».

Catholiques, nous sommes d'autant moins disposés à nous y laisser prendre que nous avons, sur la situation du pays, d'autres informations que celles qu'il plaît à certains polémistes, plus habiles que clairvoyants, de nous offrir. S'agit-il de la situation politique ? Il nous paraît que Louis Madelin parlait en sage quand il écrivait :

« A dire vrai, la France éprouve, depuis des années, une manière de « grande peur », ainsi que l'on qualifia cette autre panique de 1789 ; et il faudrait que tous ceux qui tiennent une plume, à quelque parti qu'ils appartinssent, se conjurassent pour calmer les nerfs de la nation. Il ne s'agirait pas de soutenir que tout est pour le mieux et que nous pouvons vivre sans inquiétudes. Nous connaissons des années douloureuses et dangereuses, cela est vrai, et il faut, par tous les moyens, s'efforcer de guérir les maux et de parer aux périls. Mais c'est en se tapant la tête aux murs que, tout au contraire, on aggrave, et les maux et les périls [1]. »

C'est justement de cet excès que nous voudrions nous garder. — Et puis, nous nous efforçons de penser aussi à d'autres problèmes qui, pour n'être pas spécifiquement politiques, n'en ont pas moins sur la vie du pays les plus sérieuses répercussions. Plusieurs s'étonnent de l'indifférence où telle réforme, celle de la Constitution par exemple, laisse dans l'ensemble le monde du travail. C'est montrer qu'on ne *réalise* pas la condition actuelle de ce milieu, ni par suite la nature de l'action qu'il convient d'y promouvoir d'abord. Le secrétaire général de la J. O. C., Marcel Müller, s'en exprimait ainsi au récent Conseil fédéral : « Pour la classe ouvrière, vouée en ce moment à une effroyable misère, le problème politique n'existe pas. Ce qu'elle veut, c'est sortir à tout prix de la situation atroce où elle se débat. Pour qu'elle ne cherche pas à en sortir de la pire manière, il faut lui donner des chefs, lui refaire une mentalité. C'est précisément à quoi nous nous employons. La tâche urgente, c'est cela : or celle à laquelle on nous convie, c'est de nous jeter, Français, travailleurs français, les uns contre les autres ! » La vivacité de l'expression, bien excusable chez un jeune, ne nous empêche ni de saisir l'importance du témoignage, ni d'en tirer les enseignements qu'il comporte.

Enfin, — et peut-être surtout, — nous n'avons pas la simplicité de croire qu'un remaniement ministériel, ou un renversement de majorité parlementaire, ou même un changement de régime puisse avoir sur les destinées de la société et dans le sens de son relèvement une action bien profonde. Qu'on lise sur ce sujet la remarquable étude

[1] Cf. *Ami* 1933, p. 833 et s.
[2] *Avenir de la Loire,* 8 octobre 1933.

[1] *Echo de Paris,* 10 décembre 1934.

donnée à la *Vie Intellectuelle* par Jacques Maritain sous ce titre un peu hermétique : « *L'idéal historique d'une nouvelle chrétienté* ». Ces pages méritent mieux qu'une rapide citation et nous y reviendrons sans doute. Retenons-en du moins aujourd'hui l'idée maîtresse et les conclusions.

L'auteur estime avec raison que l'histoire ne se recommence pas, et donc qu'il serait enfantin de vouloir ressusciter le Moyen-Age : il fut brillant, mais il n'est plus. La tâche à laquelle nous devons nous atteler doit répondre aux exigences de notre climat historique : il s'agit de réaliser une « chrétienté nouvelle dans les conditions de l'âge historique où nous entrons, incarnant les *mêmes* principes (analogiques), mais conçus selon un type *essentiellement* (spécifiquement) distinct de celui du monde médiéval. » L'heure lui en semble venue, car, comme le disait Péguy, « *quand la détresse paraît, c'est que la chrétienté revient.* » Seulement il ne faut pas s'imaginer que le remède va sortir du mal à la suite d'un bon coup d'épaule :

« Il est clair, si nous nous sommes bien fait comprendre, qu'à nos yeux cette purification est tout le contraire d'un simple arrangement empirique, et, si je puis dire, d'un replâtrage. La civilisation moderne est un vêtement très usé, on n'y peut coudre de pièces neuves ; c'est d'une refonte totale et comme substantielle qu'il s'agit, d'un renversement des principes de la culture, puisqu'il s'agit d'arriver à une primauté vitale de la qualité sur la quantité, du travail sur l'argent, de l'humain sur le technique, de la sagesse sur la science, du service commun des personnes humaines sur la convoitise individuelle d'enrichissement indéfini, ou la convoitise étatiste de puissance illimitée... Et cela suppose une sorte de « renversement copernicien » dans la conception de l'activité politique : ne pas se contenter d'agir dans cet ordre selon le style du monde pour obtenir du monde des mécanismes extérieurement et apparemment chrétiens, mais commencer *par soi-même*, commencer par penser, vivre, agir soi-même politiquement selon le style chrétien, pour porter au monde une vie intrinsèquement chrétienne. Il paraît donc probable que la nouvelle chrétienté que nous espérons devra se former et se préparer lentement dans les catacombes de l'histoire [1]. »

Par bonheur, il y a beau temps que c'est commencé et les éléments authentiquement neufs, intrinsèquement chrétiens, ne manquent pas qui peuvent être incorporés à la chrétienté nouvelle sans profanation. Nous n'avons pas à reprendre tout ce que nous avons dit ici-même des organisations chrétiennes patronales et ouvrières qui voient grandir leur influence en même temps que grossir leurs effectifs, des précieux Secrétariats sociaux merveilleusement outillés pour nous rendre tant de services, des fonctionnaires qui, en des administrations si peu favorables, sont chrétiens loyalement sans plus de forfanterie que de faiblesse, mais surtout de nos mouvements spécialisés de *Jeunesse chrétienne,* grand espoir de notre *Action catholique.*

[1] *Vie Intellectuelle,* 25 janvier 1935.

« La vie politique, dit-on, ne semble pas en avoir été sensiblement améliorée. » — D'abord, n'exagérons rien ! Les sceptiques et les pessimistes incorrigibles voudraient-ils nous dire quel catholique ou simplement quel Français clairvoyant consentirait à revenir au temps de Combes ou même au temps de Clemenceau ? Car enfin, c'est très beau, la critique : encore faut-il qu'elle soit juste.

« Les ligues, dit-on encore, manquent de programmes sérieux et les partis manquent d'âme... Or, on n'aboutit à rien quand on ne sait pas clairement ce qu'on veut... Mais on n'aboutit à rien sans la foi qui crée le dévouement et force la victoire [1]. » — C'est vrai ; mais il est vrai aussi le mot qu'on aime à répéter outre monts : « Le temps est un grand politique. » Nos amis, catholiques d'action, engagés déjà dans les partis où peut entrer un catholique, n'y ont perdu ni leur temps ni leur peine [2]. Certes, ils sont très loin d'avoir fait tout ce qu'ils auraient voulu, et nul ne souffre plus qu'eux-mêmes de leurs échecs. Mais, pour ne retenir qu'un seul résultat récent et tangible (entre bien d'autres), n'est-ce donc rien que d'être parvenu, à force de sagacité pénétrante, de souplesse et de ténacité, à s'insérer comme un coin au beau milieu de la vieille souche maçonnique, véritable armature de la légalité qui nous opprime ? Libre à qui poursuit d'autres fins que les nôtres de n'y pas attacher d'importance : catholiques, nous ne sommes pas de cet avis, ayant appris que si Satan est divisé contre lui-même, son empire sera bien menacé. Et si nous reconnaissons volontiers que la fente est très superficielle encore, c'est pour en conclure qu'il faut bien se garder de tout ce qui pourrait l'aider à se refermer.

Quant à notre *Jeunesse catholique,* voici sur quelle résolution s'est close la dernière session du Conseil fédéral :

« L'A. C. J. F. ..., proclame qu'elle n'appelle pas les jeunes à choisir entre le service de l'Eglise et celui du pays, services qu'on ne saurait dissocier. Par son programme d'action civique, elle permet aux jeunes de s'acquitter simultanément et inté-

[1] G. Bidault, *Aube,* 14 février 1935.

[2] On s'étonnerait de nous voir donner un écho qu'elle ne mérite pas à la méprisable campagne d'invectives d'une certaine presse conduite par l'*Action Française* contre l'actuel Garde des Sceaux. On réfute des accusations ; les injures, on les laisse pour compte à leurs auteurs. Mais deux observations peuvent avoir ici leur utilité, tant pour le présent que pour l'avenir. On comprend l'animosité du néo-paganisme contre des hommes comme M. Georges Pernot, dont le caractère et l'activité concourent si heureusement à faire rendre un commencement de justice au catholicisme, si longtemps odieusement disqualifié : nous n'avons pas les mêmes raisons que M Maurras de vouloir la continuation du « régime abject. » D'autre part, on aura sans doute remarqué une étonnante similitude entre les blasphèmes hitlériens d'aujourd'hui et ceux par lesquels M. Maurras insultait jadis aux « turbulentes écritures orientales, » au « Christ hébreu » ... L'opportunité des condamnations de l'Eglise n'avait pas besoin de ce surcroît de justification. On le lui a pourtant fourni.

gralement de leurs devoirs de chrétiens et de leurs responsabilités de citoyens dans un esprit de charité qui, loin des négations de l'esprit de violence, entend s'affirmer constructif, tant au service de l'Eglise que de la France. »

Après cela, nous ne nous bercerons pas de l'illusion que la critique consente à désarmer. Nous aurons du moins fait la preuve qu'elle se déshonore en recourant à la calomnie.

§ II. — L'esprit social à travers les Revues

Il n'est jamais, assure-t-on, trop tard pour bien faire. Cependant nous nous excusons de n'apporter qu'aujourd'hui le complément qu'elle attendait à une étude précédente sur *l'Action Catholique et les Œuvres* (cf. *Ami* du 19 juillet 1934, p. 473 et s.). Nous y avions, à la suite du P. Lalande, montré ce que présente de nouveau le ministère sacerdotal auprès des jeunes, dans la ligne consacrée par *Quadragesimo Anno*. Il restait à préciser comment se traduira pratiquement *dans la formation des jeunes gens* l'effort qui nous est demandé. Nous le ferons en suivant toujours le même guide [1].

Le problème est exactement celui-ci : Etant établi que *les Œuvres* sont autre chose que *l'Action Catholique,* que celle-ci a essentiellement pour objectif non pas la formation de ses membres, mais la transformation des divers milieux sociaux, le prêtre ne doit il pas donner à son activité une portée plus lointaine? Et s'il ne peut être question d'inventer une spiritualité nouvelle, ne faut-il pas adapter au but poursuivi celle qu'on a pratiquée jusqu'à ce jour ?

L'obligation pour chacun de travailler à faire son salut, d'employer pour cela les moyens que nous offre l Eglise, reste naturellement supposée. Mais au lieu que l'apostolat extérieur, l'apostolat de conquête proprement dit, soit en quelque sorte abandonné à l'initiative des plus généreux, il devient ici l'objectif proposé directement à tous, et la condition même de la sanctification personnelle :

« On met l'accent sur la responsabilité qu'ont les chrétiens qui vivent à l'usine, à l'école, au village, de transformer cette usine, cette école, ce village. On leur dit que s'ils veulent vivre d'une vie chrétienne, ils ne le peuvent intégralement qu'en voulant parfaire ce qui manque à la rédemption du Christ pour s'étendre dans ce milieu. On leur parlera de la nécessité de garder un contact étroit avec le Christ, en vivant toujours en état de grâce : on leur montrera dans leur vie intérieure l'inépuisable ressource de leur apostolat extérieur. On insistera moins sur les actes collectifs que sur la nécessité absolue de communier suffisamment pour rester en état de grâce et vivre de la vie de la grâce, ce qui donnera un nombre très variable de communions selon les dispositions individuelles, les occupations, les tentations, le tempérament, le goût de chacun. On parlera davantage de la piété personnelle, de la méditation, de la direction de conscience, de l'entretien intime de chacun avec Dieu. »

En un mot, on s'appliquera de toute manière à bien faire comprendre que tout chrétien a, en un certain sens, charge d'âmes ; et c'est pour que les devoirs qui en résultent puissent être effectivement accomplis, qu'on s'efforcera de porter au plus haut point le souci de la perfection individuelle.

La différence de méthode sera particulièrement sensible dans les retraites. On n'ignore pas quelle place elles tiennent dans la vie des mouvements spécialisés. On sait peut-être moins qu'elles y ont aussi un cachet particulier. Dans une retraite d'Œuvre (Collège, Patronage), l'idée centrale est celle du salut personnel, affaire entre l'âme et Dieu ; point n'est besoin d'insister sur ce que chacun sait de reste. « Dans une retraite à des militants d'*Action Catholique,* dit le P. Lalande,

je le rappellerai le premier jour ; mais dès le lendemain, je les mettrai en présence du Sauveur, de la vocation des Apôtres, de son appel à tous les militants de bonne volonté pour la tâche immense que le Pape leur assigne ; je les inviterai à méditer dans l'Evangile les traits de la physionomie du Maître pour les transcrire dans leur âme ; je leur dirai que ce qui s'oppose au succès de leur action auprès de leurs camarades, ce sont précisément leurs défauts qui défigurent en eux l'image du Christ qui en devient méconnaissable : c'est leur amour-propre, leur sensualité, leur égoïsme. A l'aide des lumières puisées dans l'examen de conscience de la veille, je leur demanderai de préciser leurs résolutions, de vouloir bien examiner ce qui, en eux, nuit à leur apostolat, pour le supprimer, ce qui les empêche d'être tout à fait transparents du Christ que par la grâce ils portent en eux. Et pour conclure, je les ferai méditer sur la Passion afin qu'ils y voient l'excès d'amour du Sauveur pour eux, pour l'humanité, et qu'ils en concluent à leur tour ce qu'ils ont à faire par amour pour Lui et pour leurs frères. »

Evidemment il n'y a là rien que de très authentiquement chrétien, traditionnel : et c'est heureux. Il n'en reste pas moins qu'à mettre aussi délibérément l'accent sur ce qu'on pourrait très justement appeler encore « le devoir missionnaire, » on entre en plein dans les préoccupations des âmes ardentes pour qui la vie dans un milieu déchristianisé est un perpétuel stimulant :

« Se borner à des avis sur la vie morale, à des instructions abstraites sur le dogme, à un enseignement doctrinal en matière sociale, c'est faire chose utile et nécessaire dans une œuvre d'éducation ; ce n'est pas répondre aux besoins profonds, aux aspirations des militants de nos sections... Un prêtre qui l'a compris est capable alors de beaucoup, car il peut utiliser à la fois les moyens éducatifs de l'œuvre dont il est chargé — et qui sont loin d'être méprisables, — pour retenir et former ; et en même temps, il peut, par une action proprement sacerdotale, agir sur l'âme des jeunes gens dont il devient le docteur et le père, le conseiller et le guide dans leur action conquérante à l'extérieur. »

Ces conseils viennent tout à fait à point pour nous aider à mieux répondre aux exigences du

[1] *Bulletin des Aumôniers de l'A. C. J. F.*, mai-juin 1934.

temps où nous vivons. Nous aurions tort, grand tort, de nous laisser hypnotiser nous aussi par la vue des misères qui nous entourent. La *Vie Intellectuelle* le rappelait très à propos :

« Notre époque assiste à une levée triomphante de vocations. Mais, chose curieuse, ces nouveaux appelés ne prennent pas toujours le chemin du cloître, ni du séminaire, et cela n'est pas sans nous confondre : depuis si longtemps nous sommes habitués à réserver le terme de vocation, ou tout au moins de *vocation chrétienne*, au seul choix de l'état religieux ou sacerdotal. Mais aujourd'hui, sous les différentes formes des occupations humaines, de véritables vocations se révèlent : des vocations chrétiennes de médecins, d'ingénieurs, de professeurs, d'avocats, vocations chrétiennes d'ouvriers... »

Certes, une telle conception de la vie humaine entraîne de lourdes conséquences, celle-ci entre autres que

« si nous ne voulons pas rester dans l'illusion et le rêve, nos occupations quotidiennes, humbles et monotones peut-être, mais qui nous prennent tout entiers, doivent nous faire croître dans la grâce. C'est la vie de chaque jour qui doit révéler à celui qui l'ignore qu'il a une âme, et une âme divine. Croyez-vous que le communisme va se contenter de quelques minutes par semaine pour pénétrer de son esprit ses adeptes ? Il les prend sur le terrain de leurs travaux journaliers et, reconnaissons le, c'est ce qui fait sa grandeur. Notre christianisme doit agir de même, et lui seul est capable de pénétrer la vie entière [1]. »

Mais une autre réflexion, complémentaire encore que d'un autre ordre, nous est suggérée par *Prêtre et Apôtre*. Il ne faudrait pas que de magnifiques possibilités soient compromises par ce « manque d'uniformité dans la méthode » qu'y signalait « un curé. » Et il s'expliquait : « Sauf de très rares exceptions, tout le monde, dans le clergé, fait amplement son devoir en luttant *à la manière des francs-tireurs*. » Ce qui est moins de l'indiscipline que « de *l'anarchie* dans les faits et de l'anarchie dans les idées [2]. » Bien sûr, chacun croit avoir les meilleures raisons d'agir comme il fait, estime qu'il est mieux placé que personne pour voir ce qu'il est à propos de faire où il est. Seulement, il n'est pas possible, et il le sera de moins en moins, d'isoler une paroisse de la chrétienté. La feuille séparée de l'arbre ne sera plus demain qu'une feuille morte, et la branche pareillement. Si la tâche de l'heure est pour nous l'organisation de l'Action Catholique, la formation des jeunes en vue de l'Action Catholique est de première nécessité. On nous a dit comment la faire. Il n'est personne qui veuille s'exposer à compromettre le succès de l'œuvre commune pour n'avoir pas su s'adapter.

§ III. — **Bibliographie**

1. — Il nous a été souvent demandé où l'on pourrait trouver exposées clairement mais brièvement, sous un format commode... et à un prix abordable, les idées maîtresses autour desquelles gravite l'enseignement social de l'Eglise, que nous développons ici au gré des circonstances. La seconde édition du *Code social* de Malines [1] arrive à point pour répondre à cette question.

Rappelons, pour qui l'ignorerait, l'origine de ce travail. C'est en 1920 que des catholiques belges et français, préoccupés à juste titre par la gravité des problèmes sociaux qui se posaient devant la conscience chrétienne après la guerre, et qui pourtant échappaient à beaucoup, songèrent à se grouper pour les étudier à la lumière des enseignements de l'Eglise, en vue de rechercher « les solutions organiques et cohérentes dont le monde a besoin. » Le grand cardinal Mercier, non content de faire sienne cette idée, réunit les concours nécessaires et dirigea effectivement les premiers travaux : c'est même à lui personnellement qu'est due l'initiative de la rédaction première du *Code Social*, dont il ne put voir l'achèvement. Les travaux se poursuivirent après sa mort sous la direction du cardinal Van Roey, cependant que l'*Union*, accentuant son caractère international, faisait appel à de nouveaux concours. Elle groupe aujourd'hui des personnalités ecclésiastiques et laïques appartenant à douze nations : Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Canada, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Suisse. On saisira sans peine l'intérêt d'une consultation aussi vaste, et la valeur des conclusions auxquelles ont souscrit les sociologues catholiques les plus autorisés. Aussi le *Code Social* rencontra-t-il dès sa première édition la faveur du public catholique. On regrettait pourtant qu'il n'ait pu, étant né trop tôt, faire état des documents pontificaux postérieurs à sa publication (surtout *Quadragesimo Anno)*, et on souhaitait une édition nouvelle, qui pût en même temps prolonger jusqu'aux dernières exigences de l'actualité, les résultats si précieux déjà des premiers travaux. Ces vœux sont aujourd'hui satisfaits.

On ne résume pas un tel ouvrage : il s'impose. Indiquons-en du moins le plan. Une courte introduction rappelle d'abord excellemment les principes qu'un catholique doit avoir toujours présents à l'esprit quand il aborde les problèmes sociaux : positions respectives de l'Homme et de la Société, rapports de la sociologie, de l'économie et de la morale, hiérarchie des sociétés. Sept chapitres traitent ensuite de la vie familiale, de la vie civique, de la société professionnelle, de la vie économique, des associations privées, de la vie internationale et enfin de la vie surnaturelle.

La première édition ne comprenait que cinq chapitres et plusieurs ont été considérablement remaniés. Les développements sont très inégaux et cela se comprend. S'il était impossible de passer sous silence la vie surnaturelle, à laquelle conduisent, en s'y subordonnant, toutes les autres, c'est ailleurs qu'on ira chercher un enseignement détaillé sur ce sujet, et par contre le chapitre de la vie économique occupe presque la moitié de l'ouvrage. Parmi les améliorations dont bénéficie l'édition nouvelle, notons le développement de la

[1] *Vie Intellectuelle*, 25 janvier 1935.
[2] *Prêtre et Apôtre*, mars 1935.

[1] *Code social. Esquisse d'une synthèse sociale catholique*. Publié par l'Union internationale d'études sociales. In 12 de xxi-106 p., 6 f., Paris, Spes.

doctrine relative à la propriété privée et au salariat d'après *Quadragesimo Anno,* un chapitre sur l'organisation professionnelle ou corporative, un paragraphe sur le capitalisme et le socialisme. Nous nous reprocherions de ne pas signaler aussi les passages sur le problème agraire et sur la nationalisation des entreprises. L'*Osservatore Romano* ayant eu récemment à préciser sur ces deux points la doctrine de *Quadragesimo Anno* n'a cru pouvoir mieux faire que de citer avec éloges le *Code* de Malines comme « très conforme à l'esprit et aux enseignements de l'encyclique [1]. » C'est dire que la clarté et la sobriété de l'exposé n'ont pas été obtenues par le sacrifice de l'exactitude et de la précision.

Puisse ce précieux petit livre, si bien fait pour contribuer à la pacification sociale, être bientôt dans toutes les mains, en attendant que les idées en soient dans tous les esprits !

2. — M. Etienne Gilson, professeur au Collège de France, directeur de l'Institut d'Etudes médiévales de Toronto, est un des hommes dont le catholicisme français s'honore à juste titre dans le monde. Penseur universellement apprécié, il estime, à bon droit, que la pensée doit servir à l'action. Catholique depuis toujours, qui n'entend rien renier de son passé, et moins que tout les obligations qu'il a contractées envers l'école catholique, il n'a pourtant aucune envie de jouer à l'émigré de l'intérieur. Il nous demande à nous prêtres de lui parler sans crainte, car nous avons à lui transmettre les paroles de la vie éternelle ; mais il nous prie aussi d'entendre ceux qui, vivant dans le monde comme lui, connaissent leurs difficultés, leurs besoins, leurs misères et ont parfois quelques idées, bonnes ou mauvaises, sur la méthode à suivre pour y remédier. La franchise se tempérant de discrétion, pareille collaboration ne manque pas d'intérêt. Ses idées à lui, M. Gilson les exposa d'abord dans une suite d'articles de *Sept,* que nous avons cités plus d'une fois. Il les réunit aujourd'hui dans un volume qu'il intitule : *Pour un Ordre catholique* [2].

Evidemment l'auteur s'est moins préoccupé de ne pas déranger des habitudes vénérables de penser et de parler, que de provoquer des réflexions salutaires. Il prévoyait des réactions un peu vives : elles se sont produites. De bons juges, Mgr de la Serre, M. Jean Guiraud, M. Paul Archambault n'en ont pas moins pensé que les suggestions de ce beau livre, pénétrant peu à peu les esprits, pourraient enhardir les courages, rapprocher les volontés, activer les solutions : ce ne serait pas un mince résultat.

En somme, on trouvera dans ces pages les grandes lignes d'un programme d'Action catholique, où l'on a tout spécialement poussé l'étude de la question scolaire. « La France d'aujourd'hui se meurt d'avoir voulu se constituer en un Etat laïque non seulement étranger, mais hostile à toute idée religieuse. » L'Etat laïque n'a plus ni philosophie, ni morale, ni principes. D'où une faiblesse et une stérilité qui ne l'empêchent pas de se montrer de plus en plus envahissant. Mais du moins l'Eglise est libre, n'ayant plus depuis la Séparation rien à attendre de l'Etat que la justice. Aux catholiques d'agir en conséquence, de s'organiser, non pas certes en parti politique, mais selon les principes catholiques, de renoncer, par exemple, dans leurs écoles à la prétention de calquer l'enseignement d'Etat pour adopter résolument toute une « pédagogie catholique » répondant pleinement aux exigences de l'ordre catholique.

Les conclusions pratiques sont nombreuses et diverses. M. Gilson estime que les catholiques de France ne devraient pas laisser leurs prêtres dans un état de pauvreté proche de la misère qui paralyse leur action. Chaque chef de famille pourrait, estime-t-il, donner annuellement une journée de son salaire ou de son revenu pour la rechristianisation de la France, et sans attendre qu'on vienne lui demander ce que les fidèles devraient être les premiers à offrir. Et puis il faut « que les Frères reviennent et les religieuses avec eux, que l'on organise en même temps une Caisse nationale des écoles catholiques. » Il faut aussi que partout notre enseignement libre se recommande par sa qualité et que jamais plus le dévouement n'y dispense de la compétence. Quant à la proportionnelle scolaire, à laquelle les catholiques ont un droit strict indiscutable, M. Gilson estime qu'il serait dangereux de la réclamer : elle entraînerait un contrôle de l'Etat qui équivaudrait à la suppression de la liberté.

Il était impossible que tous les points de ce programme fussent du goût de tous les catholiques. Faut-il reprocher à M. Gilson d'avoir osé dire que tout n'est point parfait dans toutes nos écoles ou institutions ? Il a eu un mot malheureux, qu'il a d'ailleurs retiré aussitôt et qui ne figure pas dans son livre. Mais il est évident que les doléances exprimées par lui partent d'une intention très louable : ôter à des adversaires — prompts à saisir tout ce qui peut être exploité contre nous — tout prétexte plausible à combattre un enseignement qui leur est odieux. Après tout, est-il si étrange que la dure nécessité de soutenir une lutte de tous les instants contre les attaques du dehors ait contrarié un effort d'organisation intérieure qui demanderait le calme pour être mené à bien ? Est-il étonnant que l'*impécuniosité* reconnue et déplorée par M. Gilson ait eu même en cet ordre de douloureuses répercussions ? Ces observations devaient être faites et l'ont été très justement. Quant aux suggestions qui intéressent l'orientation de l'effort des catholiques, Mgr de la Serre faisait justement observer que la question est du ressort de la hiérarchie ; on ne saurait donc dire que la réalisation d'un tel programme ne dépend que de notre bonne volonté.

Mais après tout, M. Gilson n'a jamais prétendu rien imposer. Témoin cette réponse au lecteur de *Sept* qu'étonnait sa défiance à l'endroit de la R. P. scolaire : « Les catholiques français ne veulent pas renoncer à la justice et ils ont le droit de l'exiger ; dès que leur majorité se sera prononcée sur la manière de l'obtenir (ce qui suppose déjà qu'elle s'exprime), nous serons unanimes dans l'action pour réclamer la Proportionnelle

[1] *Doc. Cath.*, 8 déc. 1934 ; — *Croix*, 12 déc. 1934.
[2] In-8 de v-248 p., 10 f. Paris, Desclée, de Brouwer et Cie.

scolaire [1]... » Il a sur un sujet où on ne peut nier sa compétence, proposé sa manière de voir, fourni un thème à réflexions, à discussions. Il est permis de penser avec M Guiraud (qui n'a pas manqué de marquer en quoi il se sépare de l'auteur) qu'il y a dans ce livre un exemple à retenir de ce que peut être la collaboration des laïques avec la hiérarchie dans l'Action Catholique [2]. Et ce n'est pas à dédaigner.

3. — Nous restons dans le même sujet, mais par contre nous changeons de manière, en passant à l'excellent petit livre de M. le chanoine Desgranges : *La paix autour de l'école* [3]. Inutile, n'est-ce pas ? d'ajouter que ce titre n'est pas encore l'annonce d'un événement accompli, mais qu'il veut simplement indiquer la route à prendre pour arriver au but. C'est qu'il ne suffit pas d'avoir raison pour avoir gain de cause. Nous sommes en France : or la France, pour reprendre un mot de M. Gilson, « n'est ni une civilisation qui rejette l'Eglise, ni une civilisation placée sous la tutelle de l'Eglise ; c'est une civilisation que l'Eglise a faite et qui s'est en partie détournée d'elle. » Il en résulte une défiance marquée vis-à-vis de cette Eglise dans une partie importante de l'opinion, qui tient nos revendications les plus légitimes pour d'intolérables prétentions, et n'est actuellement rien moins que disposée à nous rendre justice : c'est déplorable, mais c'est ainsi.

En face de cette situation, deux attitudes sont concevables. — On peut affirmer son droit envers et contre tous, sans illusion sur l'efficacité de cette protestation, et puis attendre. Attitude qui ne manque certes pas de noblesse, mais qui a l'inconvénient notable de laisser durer l'injustice, et ses terribles conséquences s'aggraver. — M. le chanoine Desgranges a opté pour un autre parti. Trop avisé pour s'imaginer que toutes les oppositions soient réductibles, il a pourtant les meilleures raisons de penser qu'il se rencontre parmi nos adversaires d'aujourd'hui, d'honnêtes gens dont on a surpris la bonne foi. Il sait d'autre part et n'oublie pas que les catholiques représentent chez nous une force déjà considérable, susceptible d'accroissements nouveaux. Il estime possible de rallier à nos vues des âmes droites que le sophisme a séduites, mais qui ne résisteront pas à la lumière. Le tout est de les y conduire, et voici comment s'y prend notre chanoine.

Conférencier chevronné, secrétaire de la Commission d'enseignement, il a eu maintes occasions de rencontrer les coryphées du laïcisme : citons seulement MM. Gaston Martin, Aulard, François Albert, dont les noms sont assez connus. Avec la loyauté de la sténographie, son livre nous présente les thèses de ces Messieurs telles qu'ils les exposent eux-mêmes : voilà qui est jouer franc jeu, et montrer qu'on n'a pas peur du grand jour. En suite de quoi, toujours avec la même loyauté, M. le chanoine D. établit péremptoirement que les bonnes paroles ne sont pas des réponses, ni les arguties des raisons. Veut-on des exemples ? En voici deux. La *laïcité* d'abord. On a réussi à la faire prévaloir chez nous en la faisant passer pour l'unique moyen d'avoir la paix dans un pays comme le nôtre où l'unité morale n'existe plus. Quelle abominable piquette on a prétendu couvrir de cette étiquette honorable, M. Desgranges le montre, sans passion, mais avec autant d'esprit que de fermeté. Et la *Proportionnelle scolaire ?* On a formulé contre elle des objections d'ordre pratique qui ne sont pas négligeables : soit. Reste pourtant une question, très pratique aussi, qu'il vaut la peine d'envisager. Nos écoles chrétiennes instruisent un million d'enfants. Le jour où elles viendraient à disparaître, ce serait pour l'Etat l'obligation d'une dépense énorme en constructions, traitements et le reste. Alors n'est-il pas *de son intérêt bien compris* de prévenir pareille éventualité par un système de subventions équitables proportionné à l'économie dont nos écoles allègent le budget ?

Inutile d'ajouter que M. Desgranges n'a jamais mis en avant aucune suggestion sans s'être assuré d'un plein accord avec la hiérarchie. On peut dès lors apprécier la valeur de son effort. Il a bien mérité de l'Eglise et aussi de la France en travaillant très efficacement à lui faire retrouver la paix.

4. — Une amitié fidèle a recueilli des mains défaillantes du très regretté Père de Ganay son dernier livre qui est aussi son chef-d'œuvre : *Problèmes paysans et apostolat spécialisé* [1].

Nous ne craignons pas d'affirmer que ce livre s'impose à tout prêtre désireux de travailler à l'Action catholique en milieu rural : il remplace une bibliothèque. Qu'on en juge plutôt par le simple énoncé des principaux titres. *Le problème paysan,* d'abord, où l'on traite successivement de la psychologie et de la nouvelle mentalité paysannes, de la famille rurale et spécialement du « Problème de la terre, problème féminin. » Vient ensuite une copieuse étude du *syndicalisme agricole* et des diverses organisations professionnelles à la lumière des principes chrétiens. Une troisième partie est consacrée à *l'apostolat spécialisé* ainsi qu'à ses divers organismes d'enseignement et d'éducation : principes communs et descriptions particulières. *L'Action catholique au village* couronne le tout en donnant toutes les indications utiles à l'équipement parfait d'une paroisse rurale. De très précieuses annexes fournissent un complément d'informations bien nécessaire sur le socialisme agraire, la sauvegarde des libertés communales, la rationalisation en agriculture, et aussi, naturellement, une riche bibliographie agricole et rurale très judicieuse et tout à fait au point. On ne voit vraiment pas ce qu'on pourrait désirer de plus, et le nom du P. de Ganay dit à lui seul avec quelle compétence et quel soin ont été traités tous ces graves problèmes.

Nos campagnes traversent une crise très grave Or les paysans eux-mêmes (les plus perspicaces d'entre eux tout au moins) reconnaissent qu'ils sont en partie responsables de leur propre infortune par leur inorganisation, leur individualisme, et aussi, hélas ! certain matérialisme pratique dont ils ont à leur tour subi la contagion. Comme tout le reste, la campagne revivra quand elle sera rede-

[1] *Sept,* 8 sept. 1934.
[2] *Croix,* 23 janvier 1935.
[3] In-12 de 200 p., 4 f. 20. Paris, J. de Gigord.

[1] Un vol. In-8 de 420 p., 15 f., Paris, Spes.

venue chrétienne. C'est dire quel service nous pouvons lui rendre en l'y aidant. C'est en particulier la tâche propre de nos admirables curés de campagne. Les difficultés sont de taille; mais désormais, grâce au livre du P. de Ganay, devoir c'est pouvoir. Etait-ce exagéré de dire qu'*il s'impose ?*

5. — Pourquoi la réforme de l'Etat n'avance-t-elle pas, bien que la question soit depuis si longtemps posée ? L'apparente unanimité acquise au réformisme est toute négative : d'accord pour condamner ce qui est, les partis se divisent et même s'opposent quand il s'agit de dire ce qu'il faudrait mettre à la place. On ne voit pas bien comment en sortir tant que, de parti pris ou inconsciemment, les hommes prétendront résoudre le problème d'après les préférences sentimentales d'un chacun, plutôt que de se référer à d'exactes valeurs humaines, ou bien tant qu'ils ne s'entendront pas sur l'appréciation de ces valeurs. D'où l'importance du livre que M. Georges Viance intitule fort sagement : *Préface à une réforme de l'Etat* [1].

Ce livre s'adresse tout spécialement à nous catholiques. L'auteur y rapporte une conversation fort suggestive qu'il eut avec un incroyant, esprit distingué et fin, sympathique au catholicisme, mais scandalisé de notre agitation impuissante, qu'il comparait à l'activité féconde, bien connue de lui, des catholiques hollandais :

« On ne vous comprend pas. Vous avez sinon une organisation puissante, du moins tous les éléments de cette organisation. Or le rôle que vous jouez dans ce pays est médiocre, si on le compare à vos forces. La cause en est évidente : vos divisions... Une même foi vous lie, qui ne se formule pas en quelques dogmes, mais comporte une doctrine humaine, sociale, politique au sens élevé du mot, dont la cohérence, la solidité et la logique font, vous ne l'ignorez pas, mon admiration. Les prémisses dogmatiques m'échappent, mais tout esprit impartial doit convenir que l'Eglise a pris, à tous les siècles, l'humanisme le plus compréhensif et le plus profond qui soit. Pourtant, loin d'être unis dans cette vérité, vous apparaissez divisés, opposés les uns aux autres, selon les divergences tout à fait secondaires de vos opinions, de vos préjugés, de vos partis-pris... »

Et les exemples suivent, en grappe. L'auteur ayant cru pouvoir observer que ce procès était plutôt celui de l'esprit français que du catholicisme, s'attira aussitôt une réplique décisive. N'est-ce pas au catholicisme d'apporter à l'esprit français la perfection qui lui manque ? « Dans la cité, les catholiques devraient être un élément de pondération, enclins à rappeler sans cesse la fragilité des jugements d'opinion, d'autant plus conscients de leur insuffisance qu'eux du moins peuvent toujours se référer à un ensemble de certitudes qui ne sont pas seulement des certitudes de foi, mais de raison aussi. En même temps, les catholiques devraient être un ferment très actif, car lorsqu'on pense avoir la vérité, lorsqu'on a, au moins, un corps de doctrine solide, on agit... » Que répondre à cela, sinon qu'on fera effort pour s'amender ?

Pour nous y aider, M. G. V. groupe autour de ces quatre titres : L'homme dans le cité, — Les Etats désordonnés, — Les deux cités (temporelle et spirituelle), — Réforme de l'Etat, — les certitudes qui nous sont communes, qui doivent rester pour nous hors de discussion et nous permettre d'éprouver, pour loyalement les retenir ou les rejeter, les opinions qui nous assaillent de toutes parts. Sommes-nous d'accord sur ce principe que la loi du Christ totale telle qu'elle se conserve et vit dans le catholicisme, est un élément essentiel de la vie du monde et donc du relèvement de la société ? Si oui, agissons en conséquence. Quand tous les catholiques auront lu, médité, compris la leçon qui nous est ici rappelée, il n'y aura plus à se demander comment se pourra bien sauver la France.

6. — *Pour l'Ordre familial : Un plan, une organisation à réaliser* [1] : M. Lancelot nous le propose en un livre dont notre actuel Garde des Sceaux, président des Associations de Familles nombreuses de France, a bien voulu écrire la préface. Il n'est plus nécessaire de rappeler ici l'importance du relèvement et de la revalorisation de la famille pour la réforme de la société. On sait d'autre part que souvent, en des milieux peu préparés à l'étude des questions sociales, la famille est le point de départ le plus facile, le plus aisément accepté. Pour qui voudra s'y mettre, le petit livre de M. Lancelot sera un guide aussi agréable que sûr.

7. — Dans *Coins de Rues* [2], M^lle^ Céline Lhotte nous offre en cinq séries de croquis, admirables de vérité et de vie, des documents de toute première valeur sur la détresse du monde. En dépit de ce que semble annoncer le titre, il ne s'agit pas que de scènes prises dans les milieux populaires. Les souffrances de la *Société* ne retiennent pas moins la charité attentive de l'auteur, et quelle misère que celle de ses *Deux Messieurs « bien » !* Pour nous, qui ne sommes pas du monde, à qui échappent bien des douleurs qu'on n'avoue pas, de telles pages sont une révélation : et combien nécessaire !

8. — Pour finir, signalons deux publications nouvelles, appelées l'une et l'autre, croyons-nous, à rendre les meilleurs services.

Unitas, cahier bimestriel d'Information, de Défense et de Conquête religieuse [3], s'est assigné comme tâche de dévoiler l'action insidieuse et de répondre aux attaques du Communisme athée. Si l'on en croit certains informateurs, les autorités soviétiques ne marqueraient plus aujourd'hui autant de faveur qu'hier à la propagande, jugée sans doute compromettante, *des Sans-Dieu militants :* on attendrait, d'autres procédés moins brutaux, des résultats plus décisifs. L'expérience

[1] Un vol. in-12 de 182 p., 10 f., Paris, Desclée, de Brouwer et C^ie^.

[1] In-12 de 136 p. 6 f. Paris, Editions « Mariage et Famille. »
[2] In-12 de 240 p., 12 f. Paris, Bloud et Gay.
[3] 18, rue de Varenne, Paris 7^e^. Abonnement annuel : France, 20 f.; autres pays, 25 f.; le n°, 3 f. 50.